



**POLITIQUE DE TARIFICATION
POUR IMPRESSION
MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE**

Préambule

Les tarifs prévus par cette politique sont applicables à toute personne organisme qui se procure un ou plusieurs biens ou services fournis par la Municipalité de Palmarolle.

Tarif pour photocopies ou impressions en noir et blanc

Le tarif pour les photocopies ou impressions en noir et blanc est de 0.25\$ la page.

Pour les organismes municipaux, le tarif est de 0.15\$ la page, cependant si l'organisme fournit le papier, il n'y a aucun frais.

Tarif pour photocopies ou impressions en couleur

Le tarif pour les photocopies ou impressions en couleur est de 0.50\$ la page.

Pour les organismes municipaux, le tarif est de 0.15\$ la page, cependant si l'organisme fournit le papier, il n'y a aucun frais.

Tarif pour numérisation et transmission par courriel

Le tarif pour la numérisation et l'envoi d'un document par courriel est de 2.50\$ la page. Pour l'impression du courriel et, le cas échéant, du ou des documents l'accompagnant, le tarif est de 0.50\$ la page pour une impression en noir et blanc et de 0.75\$ la page pour une impression en couleur.

Tarif pour envoi ou réception par télécopieur

L'envoi par télécopieur d'un document 2.50\$ pour les 4 premières pages et de 0.50\$ pour chaque page additionnelle. Pour l'impression de la feuille de transmission et, le cas échéant, du ou des documents l'accompagnant, le tarif est de 0.50\$ la page pour une impression en noir et blanc et de 0.50\$ la page pour une impression en couleur.

TARIFICATION

PHOTOCOPIE

NOIR

0.25\$ / Feuille

COULEURS

0.50\$ / Feuille

TÉLÉCOPIE

4 pages 2.75\$

0.10\$ par page supplémentaire

PLASTIFICATION

1.50\$ / Feuille

Municipalité de Palmarolle

499, route 393, C.P. 309
Palmarolle (Québec) J0Z 3C0
Téléphone : 819 787-2303
Site Internet : www.palmarolle.ao.ca
Internet : www.palmarolle.ao.ca